

Evaluation d'un projet de prévention des déchets ménagers



Réseau transfrontalier de prévention des déchets ménagers



Avec le soutien du FEDER



Campagne transfrontalière de prévention des déchets ménagers

S'inscrivant dans le programme européen Interreg IIIa France – Wallonie - Flandre, le projet de prévention en matière de déchets ménagers « **Acheter malin, c'est jeter moins** » est mené de part et d'autre de la frontière franco-belge par Espace Environnement, les intercommunales Ipalle et Intersud, Lille Métropole Communauté Urbaine (LMCU), la Ville de Lille et les associations Consommation, Logement et Cadre de Vie et Les animateurs de l'Environnement Urbain.

Animés par la même volonté de développer une culture transfrontalière de bonnes pratiques en matière de prévention des déchets, Belges et Français ont donc décidé de s'associer afin d'échanger leurs expériences et de mettre en place une stratégie efficace de part et d'autre de la frontière.

Pour optimiser l'action globale de réduction des déchets des ménages, une démarche de partenariat mobilisant la « Société civile » est développée. Elle est résolument axée sur du travail de rencontres et d'implication des acteurs et des publics cibles en développant des liens sociaux. Ce travail est nécessaire pour atteindre des résultats de changements de comportements durables. Les relais impliqués sont par exemple la grande distribution, les médecins, les jardineries, les communes, les associations s'occupant de publics précarisés...

Le projet « Acheter malin, c'est jeter moins ! » innove à la fois par sa thématique et par sa méthodologie. C'est en effet la première fois que ce thème fait l'objet d'une coopération transfrontalière.

Le projet bénéficie d'un financement du **Fonds Européen de Développement Régional** et est cofinancé en France par l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (**ADEME**) et la **Région Nord Pas de Calais** et en Belgique par la **Région wallonne**.

Territoires concernés



Territoires concernés

Au total, ce projet concerne une population d'environ **670.000 habitants** :

- 300.000 habitants pour LMCU
- 320.000 habitants pour l'intercommunale Ipalle
- 50.000 habitants pour l'intercommunale Intersud

Trois axes de travail

- Acheter moins de déchets d'emballage



- Boire l'eau du robinet

- Composter à domicile les déchets de cuisine et de jardin



Axes de travail

La campagne « Acheter malin c'est jeter moins ! » s'articule autour de trois axes dans le but d'**aider très concrètement les ménages à réduire, à la source, les quantités de déchets** qu'ils produisent :

1. Conseils d'achats pour ramener moins de déchets d'emballage lors des courses

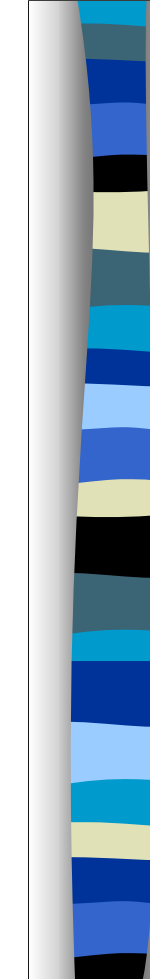
30 % du poids et 50 % du volume de nos poubelles sont constitués d'emballages. Au retour des courses, la plupart sont immédiatement jetés ou doivent faire l'objet d'une gestion rigoureuse (tri, déplacement vers un parc à conteneurs...). Pour limiter leur quantité, on peut opter, entre autres, pour le vrac, les produits concentrés et recharges, les emballages consignés ou en verre, les grands conditionnements...

2. Promotion de la consommation de l'eau du robinet comme eau de boisson

L'eau du robinet fait l'objet de réglementations strictes. Elle est contrôlée, analysée et de bonne qualité. Sa consommation n'engendre aucun déchet d'emballage et ne nécessite aucun transport. Et ce qui ne gâche rien, elle est jusqu'à 300 fois moins chère que l'eau en bouteille.

3. Promotion du compostage à domicile des déchets de cuisine et de jardin

Les déchets verts représentent 30 % du volume et 50 % du poids de la poubelle. Lorsque l'on possède un jardin, ce sont des déchets qui peuvent aisément être compostés. Cette solution évite des déplacements au parc à conteneurs et produit un engrais d'excellente qualité. De plus, il permet de réaliser des économies de sacs payants.



Evaluation d'un projet de prévention des déchets ménagers

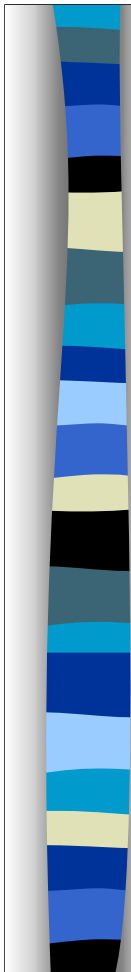
- Evaluation des changements de comportements de prévention, notamment par enquêtes téléphoniques successives auprès de ménages.
- Evaluation et suivi des quantités de déchets ménagers générés et des transferts de flux de déchets dans le contexte global de gestion des déchets.

Evaluation d'un projet de prévention des déchets

L'évaluation constante **qualitative et quantitative** fait partie intégrante du projet.

Afin d'établir un lien entre les déchets et les gestes de prévention, différents axes ont été développés dans l'évaluation du projet :

- l'évaluation et le suivi des comportements des ménages en matière de prévention (par enquête téléphonique);
- la reconstitution des flux de déchets générés par les ménages, le suivi et l'analyse de ces flux et des transferts de flux en regard avec le contexte global de la gestion des déchets et de ses modifications.



■ Première enquête téléphonique de comportement : état initial

- menée du 9 juillet au 13 août 2003
- échantillon de 1000 ménages pris au hasard (870 Ipalle et 130 Intersud)
- Questions relatives :
 - à la gestion des déchets ménagers;
 - à la pratique du compostage à domicile;
 - aux comportements d'achats des ménages;
 - à la consommation de l'eau du robinet comme eau de boisson;
 - au problème de l'incinération à domicile.

■ Enquête reproduite tous les ans à la même période en vue d'examiner les évolutions

Première enquête téléphonique sur la zone : état initial

L'enquête téléphonique a pour objectif d'évaluer le comportement des ménages par rapport à leurs déchets et par rapport aux gestes de prévention. Elle sera reproduite chaque année afin de mettre en évidence des tendances tout au long du projet.

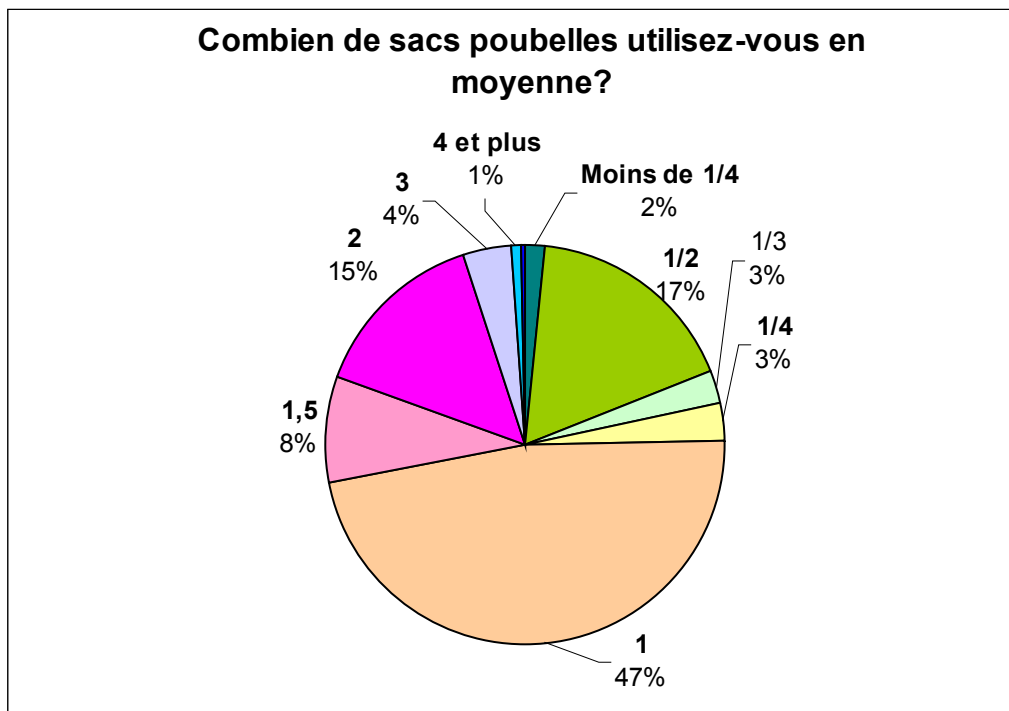
Les numéros de téléphone étaient tirés au hasard dans l'annuaire mais de façon à être répartis au prorata de la population des différentes communes.

Les appels téléphoniques avaient lieu tous les jours de semaine de 16h à 20h et le samedi de 10h à 18h de façon à pouvoir contacter les personnes actives comme les non-actives.

L'entretien téléphonique durait de 5 à 10 minutes.

Les résultats restent parfaitement anonymes.

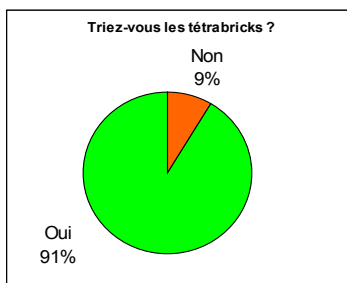
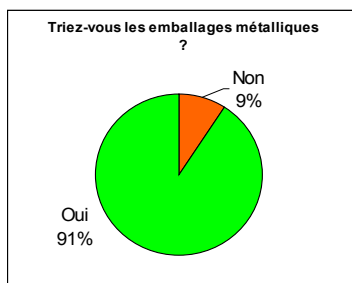
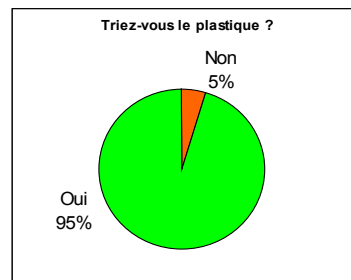
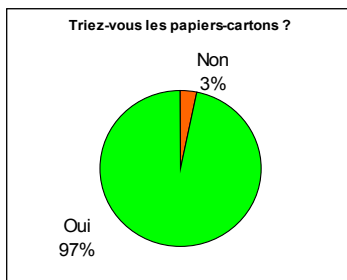
En moyenne 1,2 sacs poubelles par semaine



En moyenne 1,2 sacs poubelles par semaine

- Près de la moitié des répondants mettent 1 sac par semaine
- 17 % des répondants mettent un sac toutes les deux semaines
- 15 % des répondants mettent deux sacs par semaine

Excellents trieurs !



Les ménages interrogés sont de bons trieurs !

Pour des matières comme le verre et les papiers-cartons, on atteint des pourcentages de tri de 98 et 97 %.

95 % des gens trient les bouteilles en plastique.

Pour les emballages métalliques, les tétrabrics et les piles, les pourcentages sont légèrement inférieurs (91 et 92 %).

Le tri semble donc être un comportement bien intégré pour la grande majorité des ménages. Les ménages sont donc peut-être prêts à agir un peu plus en amont, c'est-à-dire à poser des actes de prévention et à réduire ainsi leurs déchets à la source.

Ceci ne permet cependant pas de tirer des conclusions sur la qualité du tri obtenue.

Réduire ses déchets, c'est possible !



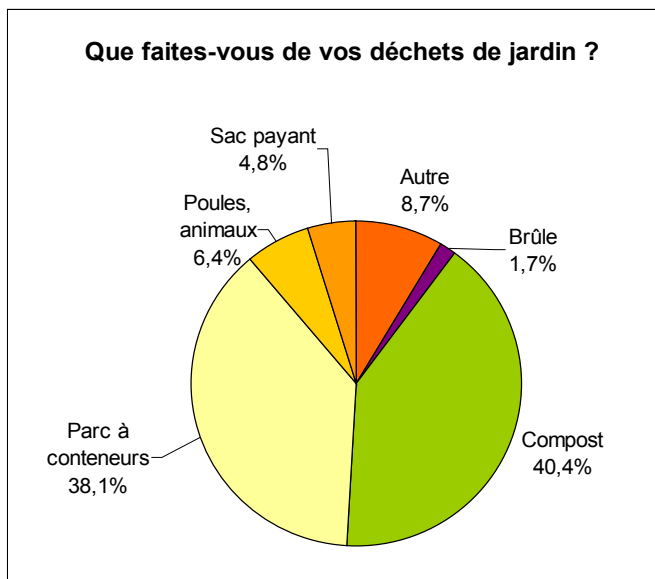
Réduire ses déchets, c'est possible !

62 % des gens pensent pouvoir agir pour réduire leurs quantités de déchets.

Cela signifie qu'ils se sentent directement concernés par le problème des déchets, qu'ils ne reportent pas systématiquement la responsabilité sur autrui et ne se sentent pas impuissants face au phénomène.

Ceci laisse à penser qu'une campagne de prévention des déchets ménagers visant à fournir aux ménages des conseils pratiques pour réduire leurs déchets trouve entièrement sa place dans ce contexte.

Les déchets de jardin dans le compost



Que faites-vous de vos déchets de jardin ?

Déchets de jardin	INTERSUD	IPALLE	Total
Autre	10,66%	8,39%	8,68%
Brûle	3,28%	1,44%	1,67%
Compost	58,20%	37,77%	40,38%
Parc à conteneurs	21,31%	40,53%	38,08%
Poules, animaux	5,74%	6,47%	6,38%
Sac payant	0,82%	5,40%	4,81%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Possédez-vous un jardin?	INTERSUD	IPALLE	Total
Jardin			
Non	10	80	90
Oui	112	787	899
Total	122	867	989

Les déchets de jardin dans le compost

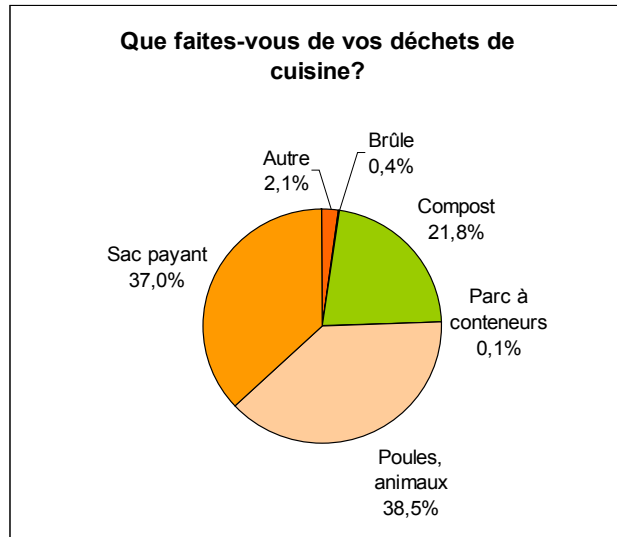
40 % des répondants compostent leurs déchets de jardin contre 38 % qui les amènent au parc à conteneurs. Or, 90 % des gens possèdent un jardin et pourraient donc théoriquement se mettre à composter à domicile. Par ailleurs, les techniques de compostage ne sont pas toujours bien menées. Une campagne de promotion du compostage prend donc tout son sens.

Les proportions diffèrent sensiblement selon que l'on se trouve sur la zone Ipalle ou Intersud :

- sur la zone Intersud, la pratique du compostage semble beaucoup plus ancrée (près de 60 % des réponses);
- les habitants de la zone Ipalle semblent plus volontiers éliminer leurs déchets de jardin via les parcs à conteneurs.

Cela s'explique peut-être partiellement par la meilleure accessibilité et le nombre plus élevé de parcs à conteneurs de la zone Ipalle que sur la zone Intersud où les distances à parcourir pour arriver à un parc sont parfois importantes.

60 % des déchets de cuisine sont « traités » à la maison



Que faites-vous de vos déchets de cuisine ?

Déchets de cuisine	INTERSUD	IPALLE	Total
Autre	0,00%	2,45%	2,14%
Brûle	1,64%	0,23%	0,41%
Compost	40,16%	19,23%	21,84%
Parc à conteneurs	0,82%	0,00%	0,10%
Poules, animaux	37,70%	38,58%	38,47%
Sac payant	19,67%	39,51%	37,04%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

60 % des déchets de cuisine sont « traités » à la maison

22 % des répondants mettent leurs déchets de cuisine dans le compost et 38 % les éliminent en les donnant à des animaux domestiques (poules essentiellement). Ce sont donc 60 % des répondants qui gèrent leurs déchets de cuisine à la maison sans entrer dans un système de traitement collectif.

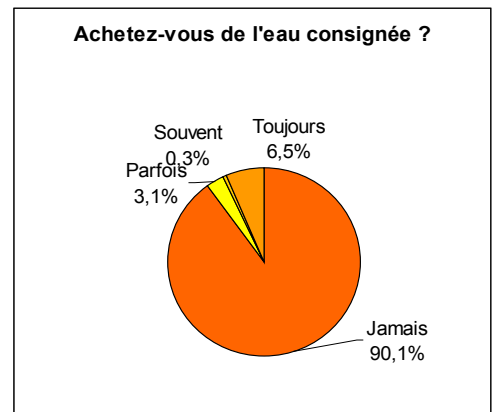
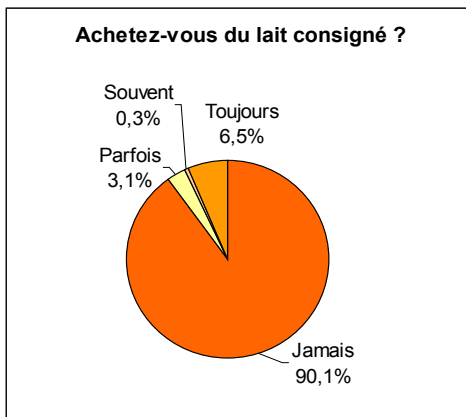
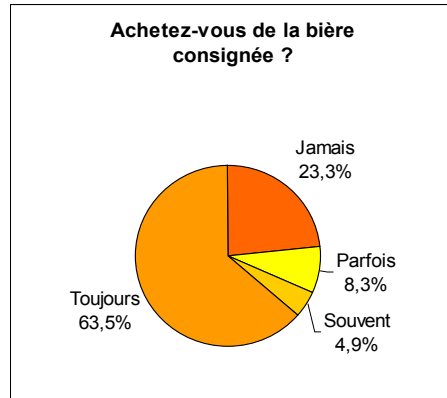
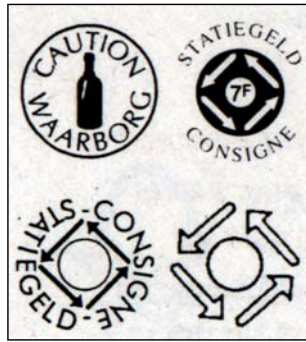
Néanmoins, 37 % des personnes mettent encore leurs déchets de cuisine dans leur sac payant.

Une information claire sur les matières organiques qui peuvent être compostées et sur les bonnes pratiques de compostage semble importante. Mais il ne faut pas négliger l'importance de l'élimination par des animaux domestiques tels que les poules dans la gestion à domicile des déchets ménagers.

A nouveau, les habitants d'Intersud semblent composter plus que les habitants d'Ipalle qui éliminent plus volontiers leurs déchets de cuisine via le sac payant.

Il convient de tenir compte de ces différences par une approche adaptée aux publics des deux zones dans le cadre de la campagne de prévention « Acheter malin, c'est jeter moins! ».

La consigne : une habitude seulement pour les bières !



La consigne : une habitude seulement pour les bières !

L'achat de bouteilles consignées pour les boissons est très différent selon le type de boisson concerné.

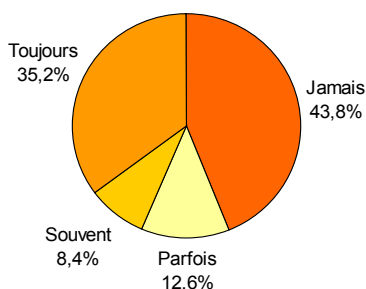
Alors que c'est, de loin, le conditionnement le plus utilisé pour les bières, il fait figure d'exception pour les eaux ou le lait.

Ceci est probablement le reflet des différences au niveau de l'offre disponible en boissons consignées : le choix est bien plus large et plus visible au niveau des bières que pour les eaux et le lait. La difficulté de transport, parfois avancée comme un frein à l'achat de consignes, ne semble pas déranger la plupart des consommateurs de bières.

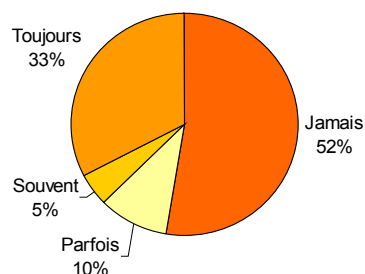
Des modifications de comportement seront probablement observées suite à l'effet sur les prix de l'application des éco-bonis.

Concentrés et recharges

Achetez-vous des produits de lessives concentrées ?



Achetez-vous des recharges pour les lessives liquides ?



Présents dans les rayons, concentrés et recharges sont boudés par près de la moitié des consommateurs

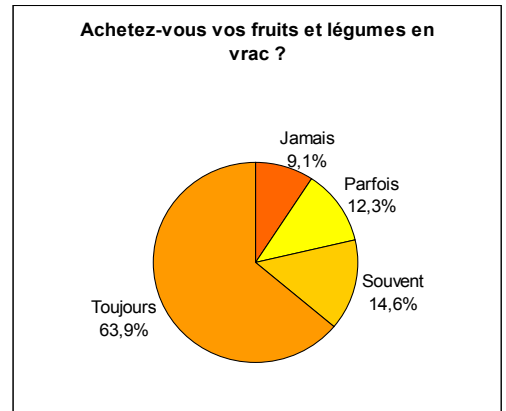
Les produits concentrés et les recharges engendrent moins de déchets d'emballage, moins de transport, moins de stockage; ils sont aussi efficaces et ne sont pas plus chers.

Un tiers des personnes interrogées achète toujours des lessives concentrées ou sous forme de recharge alors que plus de la moitié n'en achète jamais ou seulement parfois.

Ces produits sont présents dans tous les magasins et pour la plupart des marques. Par contre, il n'est pas toujours facile de les identifier, de les reconnaître ou de comparer les prix à l'utilisation.

Une information sur ces produits, sur comment les reconnaître, ainsi que des consignes claires d'utilisation pourrait se révéler efficace.

Les fruits et légumes : souvent choisis en vrac

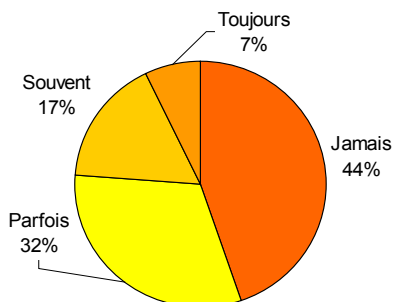


Les fruits et légumes : souvent choisis en vrac

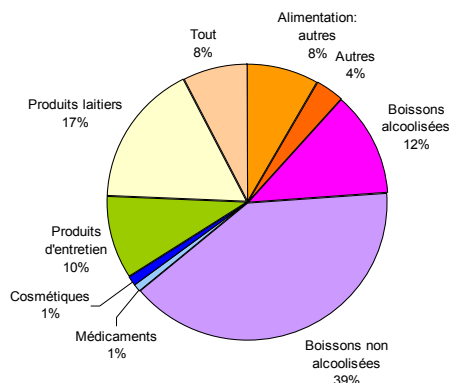
Les achats de fruits et légumes en vrac représentent une habitude très répandue parmi les répondants dans la mesure où près de 80 % des personnes achètent toujours ou souvent en vrac.

Des habitudes d'achats transfrontalières

Faites-vous vos achats en France ?



Quels produits achetez-vous en France ?



Faites-vous vos achats en France?			
Achat en France	INTERSUD	IPALLE	Total
Jamais	42,62%	44,87%	44,59%
Parfois	32,79%	31,47%	31,63%
Souvent	18,85%	16,20%	16,53%
Toujours	5,74%	7,46%	7,24%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Des habitudes d'achats transfrontalières

Plus de la moitié des personnes interrogées va parfois, souvent ou toujours faire des achats en France. Or, il s'agit d'une moyenne pour tout le territoire d'Ipalle et Intersud couvrant des communes loin d'être frontalières.

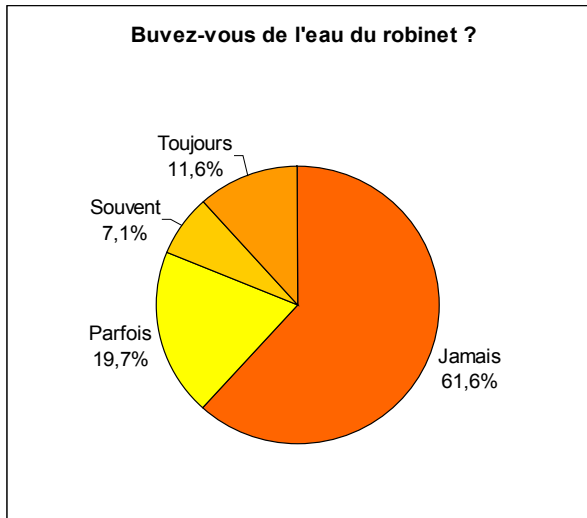
Les comportements d'achats sont donc bien transfrontaliers et le projet s'inscrit clairement dans cet esprit.

Dans près de 40 % des cas, ce sont des boissons non alcoolisées (eau, soft drinks) qui sont achetées en France.

Ensuite, les produits laitiers et les boissons alcoolisées (essentiellement le vin) représentent respectivement 17 et 12 % des achats.

Enfin, 10 % des achats en France concernent des produits d'entretien. Ceci est intéressant par rapport à la prévention des déchets dans la mesure où les grandes surfaces françaises offrent beaucoup plus largement ces produits sous forme de recharges qu'en Belgique.

L'eau du robinet encore largement boudée



Buvez-vous de l'eau du robinet?			
Eau robinet	INTERSUD	IPALLE	Total
Jamais	62,3%	61,5%	61,6%
Parfois	18,9%	19,8%	19,7%
Souvent	5,7%	7,3%	7,1%
Toujours	13,1%	11,4%	11,6%
Total	100,0%	100,0%	100,0%

L'eau du robinet encore largement boudée par les consommateurs

L'eau du robinet est potable et de qualité, elle fait l'objet de nombreux contrôles, elle est 200 fois moins chère que l'eau en bouteille, n'engendre aucun déchet et ne nécessite aucun transport.

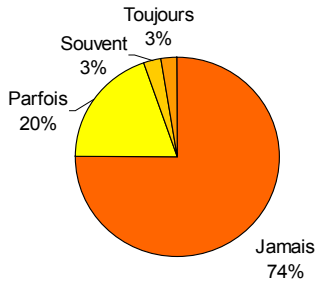
Près de 62 % des personnes interrogées ne boivent jamais de l'eau du robinet et 20 % ne le font que parfois. On ne constate pas de grande différence entre les zones Ipalle et Intersud.

Seules 12 % des personnes interrogées déclarent en boire toujours.

Même en restant prudent pour les femmes enceintes et les nourrissons, **cela laisse encore une grande place pour la promotion de la consommation de l'eau du robinet comme eau de boisson auprès d'une part importante de la population.**

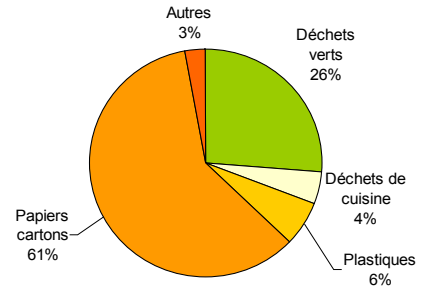
Un quart des répondants brûle des déchets à domicile

Brûlez-vous des déchets pour les éliminer ?



INCINERATION	INTERSUD	IPALLE	Total
Jamais	63,93%	76,41%	74,87%
Parfois	30,33%	18,30%	19,78%
Souvent	4,10%	2,53%	2,72%
Toujours	1,64%	2,76%	2,62%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Quels déchets brûlez-vous à domicile ?



Type de déchets	Intersud	IPALLE	Total
Déchets verts	17,65%	28,33%	26,46%
Déchets de cuisine	5,88%	4,17%	4,47%
Plastiques	7,84%	5,83%	6,19%
Papiers/cartons	68,63%	58,33%	60,14%
Autres	0,00%	3,33%	2,75%
Total	100,00%	100,00%	100,00%

Un quart des répondants brûle des déchets à domicile

Incinérer des déchets à domicile est dangereux pour la santé, néfaste pour l'environnement et c'est interdit (sauf pour les déchets verts à une distance minimale de 100 m des habitations).

Un quart de la population interrogée brûle parfois, souvent ou toujours des déchets à domicile. Ce pourcentage est plus important sur la zone Intersud que sur la zone Ipalle. Il est difficile de savoir si cette attitude est liée à la meilleure accessibilité du réseau de parcs à conteneurs sur la zone Ipalle.


Quels types de déchets sont incinérés à domicile?


Ce sont essentiellement les papiers et cartons qui sont brûlés à domicile. C'est étonnant car il s'agit d'un flux de déchets pour lequel une collecte à domicile existe et pour lequel la filière de recyclage fonctionne bien. Ceci se marque de façon plus importante sur le territoire d'Intersud que sur celui d'Ipalle.

Une autre part importante des déchets qui sont incinérés sont les déchets verts. Et, ici, c'est sur la zone Ipalle que le phénomène est le plus marqué.

L'incinération des déchets plastiques et des déchets de cuisine représente tout de même des parts de 6 et 4 %.

En conclusion

- 
- Résultats de cette première enquête : état initial :
 - le tri est bien ancré dans les habitudes;
 - les personnes interrogées ont l'impression de pouvoir réduire les quantités de déchets qu'elles produisent;
 - des conseils ciblés visant à la prévention en matière d'emballages et à un meilleur compostage semblent pouvoir être bien accueillis par la population.
 - Rendez-vous après la deuxième vague d'enquête afin d'apprécier les évolutions.

- 
- Les changements de comportements devraient avoir des répercussions sur les quantités de déchets générés par les ménages
 - Trop tôt pour tirer des conclusions pour la zone Ipalle et Intersud
 - Résultats pour d'autres zones où un travail de terrain a été mené par Espace Environnement :
 - ICDI : Diminution des quantités d'ordures ménagères
 - Sprimont : Stabilisation des ordures ménagères, diminution des quantités de déchets verts
 - Gembloux : Stabilisation des ordures ménagères



Plus d'informations ?

- Sur le Réseau transfrontalier de prévention des déchets ménagers : www.minidechets.org
- Sur la prévention des déchets : contactez le Réseau Eco-consommation au **071/ 300 301**

Plus d'informations ?

➤ Sur www.minidechets.org, le site du projet « Acheter malin, c'est jeter moins », vous trouverez plus d'informations sur la campagne, les adresses, les lieux et thèmes des prochaines conférences-débats, des personnes de contact près de chez vous... Des brochures sont également téléchargeables : « Conseils pratiques pour jeter moins au quotidien », « L'eau du robinet ? Cela coule de source! » et « Le compostage à domicile ? Rentable et facile ! » sont actuellement disponibles.

➤ Les partenaires du projet s'associent au [Réseau Eco-consommation](#), qui assure une permanence d'information les jours ouvrables de 9h30 à 12h30 et de 13h30 à 16h30. Toute personne ayant des questions sur la prévention des déchets peut appeler le **071/ 300 301** et y obtenir des réponses, de la documentation gratuite, des références intéressantes...